L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTR

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 17 DECEMBRE.

LE COMITE CONGRESSIONNEL.

(Suite de la séance du 15 décembre.)

CONTRE-EXAMEN.

M. Haribur ne paraît pas satisfait du témoignage de M. Morgan. Il affecte de sourire ironiquement; mais on comprend, quoiqu'il fasse, à son maintien embarrassé, qu'il a vraiment honte des turpitudes du parti dont il s'est constitué quand même le défenseur. Dans le contre-examen qu'il dirige, il se complait à faire répéter plusieurs fois les mêmes choses au témoin, dans l'espoir de l'embrouiller, suivant en cela la tactique de quelques avocats des cours de police, qui comptent sur le défaut de mémoire des témoins pour faire absoudre les crimes de leurs clients.

Mr Haribur—Lorsque ces menaces ont été faites; qu'avez-vous répondu?

Le témoin—Rien; j'ai dit déjà que je ne croyais pas cette menace fut adressée directement à moi.

Q—Quand avez-vous connu Anderson, le superviseur d'enregistrement?

R—Lorsque je suis entré à la Douane, le 26 août.

Q—Quand avez-vous été cité à comparaître devant le comité?

R—Avant hier, le 13 décembre.

Mr Haribut—Ecoutez-moi bien, et dites la vérité. N'avez-vous pas parlé d'avance de la déposition que vous pourriez faire devant ce comité.

Le témoin.—J'ai dit la vérité.

Mr Haribut—Répondez à ma question?

Le témoin.—J'ai dit ce que je savais: je ne me suis pas caché pour cela.

Q—Nommez une personne à laquelle vous auriez communiqué vos secrets.

R—Je n'avais pas de secrets.

Mr Haribut—Répondez à la question.

Le témoin—Expliquez-moi ce que vous entendez par "mes secrets." Je ne comprends pas.

Mr Morrison—Posez la question au témoin de façon à ce qu'il puisse en saisir le sens.

Mr Haribut—Je vous demande le nom d'une des personnes auxquelles vous auriez fait de vos informations relativement à l'élection dans la paroisse Est Féliciana.

Le témoin—Le colonel Patton est l'autre.

Q—Le colonel Patton n'est-il pas le président du comité Démocratique de l'Etat?

R—Oui, monsieur.

Q—Où avez-vous rencontré le colonel Patton?

R—Je suis allé à son bureau.

Mr Haribut, d'un air joyeux.—Ah, vous êtes allé à son bureau? C'est lui qui vous y avait mandé, sans doute.

R—Non, monsieur; je suis allé au bureau du colonel Patton, de mon propre chef et pour des affaires personnelles. C'est moi qui lui ai raconté volontairement ce que je savais, et des personnes qui se trouvaient là ont pris des notes pendant que je parlais.

Q—Savez-vous que le comité était à la Nouvelle Orléans lors de votre conversation avec le colonel Patton?

R—Non, monsieur; je l'ignorais complètement.

Q—Quand a eu lieu cette conversation?

R—Il y a huit ou dix jours, peut-être moins.

Q—Avez vous parlé à d'autres qu'au colonel Patton?

R—Il se peut, mais je ne m'en souviens pas.

Q—N'avez-vous pas parlé au gouverneur Palmer à ce sujet.

R—Je suis allé en visite dans la chambre du gouverneur Palmer, à l'hôtel St-Charlies, mais je ne crois pas lui avoir communiqué mes informations. Il se peut, cependant, que j'aie touché légèrement à cette question de l'élection dans les paroisses Est Féliciana et De Soto.

Q—Combien de votes les républicains ont-ils reçus dans la paroisse Est Féliciana?

R—Mr Anderson m'a dit qu'on vote avait été donné pour Antoine.

Q—Savez-vous quel a été l'enregistrement dans cette paroisse et quel est le chiffre de la population?

R—Non, monsieur; comment le saurais-je; je n'étais pas là.

Q—Anderson vous l'a-t-il dit?

R—Non, monsieur.

Quelle conversation avez-vous eue avec Anderson au sujet de l'élection?

R—Il m'a dit que l'élection avait été paisible; qu'il y avait eu des troubles dans la paroisse avant, mais qu'on ne lui avait rien fait à lui.

Q—Que vous a dit Anderson de l'enregistrement?

R—Il m'a dit que l'enregistrement avait été très bien *all right*.

Q—Que vous a-t-il dit des troubles qui ont eu lieu dans cette paroisse?

R—Il ne m'en a rien dit à ce sujet. Il m'a parlé que de ce qui lui était personnel. Il m'a raconté que deux ou trois hommes l'avaient menacé un certain jour, à son bureau d'enregistrement, mais qu'il s'était levé, avait pris son pistolet, et que ces hommes s'étaient retirés.

Q—Anderson ne vous a pas dit comment les démocrates s'y étaient pris pour obtenir une majorité dans la paroisse Est Féliciana?

R—Non, monsieur; il ne m'a rien dit de particulier à cet égard.

Q—Qui vous a demandé de ne pas comparaître devant ce comité?

R—Je l'ai déjà dit.

Q—Répétez-le vous plaît.

R—Mr James E. Anderson.

Q—Quand vous a-t-il dit cela?

R—Avant hier, le 13 décembre.

Q—Anderson, vous a-t-il dit cela en présence de témoins.

R—Non, monsieur; il n'y avait pas de témoins.

Q—Où vous a-t-il tenu ce propos; à son bureau ou dans la rue?

R—Je ne saurais dire au juste; mais je crois me souvenir que c'était à son bureau.

Mr Haribut questionne alors longuement le témoin relativement aux affidavits et aux retours d'élections qu'il a vus à la Douane; il lui fait donner la description de la bâtisse, demande si la Poste est au rez-de-chaussée et où sont les salles de la cour de circuit et de la cour de District, etc.

Mr Haribut se fait qu'effleurer la question, délicate pour lui, de l'affidavit Vreslinsky.—Le Républicain qui s'est montré assez honnête pour vouloir démasquer les fraudes de son parti.—Mr Haribut saisit évidemment de se brûler les doigts s'il s'aviseit de faire le Raton en cette circonstance. Il se contente donc de demander au témoin si Mr. Vreslinsky sait lire; s'étonne que dans ce cas il ait pu signer un document pour un autre.

Le témoin répond à cela, qu'il est plus que probable que Mr Vreslinsky sait lire; mais qu'il est possible qu'on lui ait lu un document, dans lequel les faits véritables étaient racontés, tout en lui faisant signer un autre, au moyen d'un tour de passe passe assez facile à pratiquer.

Cette explication semble déplaire à Mr Haribut. Il s'aperçoit que le témoin s'écarte de plus en plus de la ligne tortueuse du radicalisme et qu'il semble disposé, maintenant qu'il est en train, à raconter bien des choses compromettantes. Mr Haribut reste un moment pensif; puis un mauvais sourire se dessine sur ses lèvres. Il croit confondre le témoin en lui posant, à brûle-pourpoint la question suivante:

Mr Haribut, narquois.—N'êtes-vous pas un agent des démocrates et ne vous a-t-on pas promis de l'argent pour raconter ce que vous venez de dire?

Mr Morrison—Cette question, monsieur, n'est pas convenable.

Mr Blackburn—Rien de ce que le témoin a dit ne justifie une pareille question.

Mr Haribut, toujours narquois—Si ma question est déplacée, je l'attéuue en demandant au témoin quel était son intérêt en examinant des affidavits et en s'occupant de choses qui ne le concernaient pas.

Le témoin—Je dirai toute la vérité à ce sujet. Si je me suis occupé de toutes ces choses, c'est que je supposais que tout n'était pas correcte, et mes prévisions se sont réalisées.

Mr Haribut, moins narquois—Je ne vous ai pas demandé quelles étaient vos suppositions, mais quel était votre intérêt à vous occuper de ces choses.

Le témoin, s'animant.—Je dis, monsieur, que je me suis occupé de toutes ces choses parce que je voulais savoir la vérité, afin de contraindre les gens qui m'avaient donné une place, et qui me l'avaient retirée ensuite, à me la rendre.

Mr Blackburn, *bête roce.*—Il avait pardieu raison, le témoin, puisque Kellogg lui a promis une place.

Mr Haribut, pas du tout narquois—C'est là votre seule raison?

Le témoin, s'animant de plus en plus—Oui, monsieur; pour vivre ici, où tout est loin d'être honnête, il faut user de ces moyens-là, sans cela on vous promet et on ne donne rien. Lorsqu'on s'aperçoit que vous agissez bien des choses, c'est différent; on a peur d'une révélation et on tient sa promesse. J'ai mis beaucoup, et si vous voulez je dirai tout ce que j'ai sur le cœur (*I will make a clean breast of it.*)

M. Haribut, avec précipitation.—Attention, monsieur; on vous pose des questions, vous répondrez alors.

M. Jenks—Laissez-le dire.

Mr Haribut.—C'est moi qui questionnais le témoin. Vous êtes libre maintenant de lui demander ce que vous voudrez.

Mais la colère de Mr Morgan, le témoin, n'a été qu'une lueur fugitive, et il ne tient déjà plus à faire "un clean breast of it."

Mr Jenks voyant que le témoin ne récapitule que par des fins de non recevoir, le questionne sur un autre sujet.

Q—Anderson ne vous a-t-il pas dit que beaucoup d'hommes de couleur avaient voté la liste démocratique dans la paroisse Est Féliciana?

R—Oui, monsieur. Il a dit qu'il y en avait qui étaient disposés à voter volontairement avec les démocrates, et que d'autres avaient été achetés. Il a parlé aussi d'une troisième classe composée de ceux qui ont voté avec les démocrates par crainte.

Q—Vous a-t-il dit qu'il y avait beaucoup d'hommes de couleur disposés à voter avec les démocrates?

R—Oui, monsieur.

Q—Quelle était l'occupation d'Anderson avant d'être employé à l'enregistrement dans la paroisse Est Féliciana?

R—Il était commis à la Douane et il l'est encore; seulement, je crois que pendant qu'il était superviseur d'enregistrement il ne touchait pas son salaire à la Douane.

Q—Anderson ne vous a-t-il pas parlé d'un plan projeté d'avance pour faire déclarer les élections en faveur des républicains?

R—Non, monsieur—Il m'a fait entendre qu'il ne l'était pas opposé à Mr Palfrey à Est Feliciana; mais que le gouvernement Kellogg lui avait dit qu'il était absolument nécessaire qu'il y allât, en lui donnant pour instructions d'ouvrir de force tous les républicains qu'on voudrait empêcher aux autres poils, en un mot de réduire aux autres poils, en un mot de réduire sans autre aux républicains.

Q—Avez-vous eu des conversations, directement ou indirectement, de Forère donné aux républicains de ne pas voter dans la paroisse Est Feliciana?

R—Non, monsieur.

Mr Morrison annonce alors qu'il est trois heures et demie, et conséquemment à sa suggestion, le comité entre en séance secrète, pour s'ajourner immédiatement à onze heures du matin.

Séance du 16 décembre 1876.

A onze heures, le sergeant-d'armes prie le public d'évacuer la salle, qui s'emplit avec la rapidité habituelle.

A onze heures et demie le président prend son siége, et le secrétaire appelle les témoins.

TÉMOIGNAGE DE M. S. PESLER.

Mr Pesler déclare qu'il habite la Nouvelle Orléans; il y est établi depuis quatre ans.

Q—Où demeuriez-vous auparavant?

R—Dans la paroisse Grant.

Q—Avez-vous voté à la dernière élection?

R—Oui, monsieur.

Q—Pour quels candidats?

R—Pour les candidats républicains.

Q—Etes-vous des devoirs officiels à remplir le jour de l'élection?

R—Oui, monsieur; j'étais représentant des Etats-Unis et représentait le parti républicain. Cet emploi m'avait été donné par M. Woolley.

Q—Où ces devoirs vous retinrent-ils?

R—Au poll 8 du 3e ward, dans la rue de Camp.

Q—Y fûtes-vous témoin d'obstacles à l'exercice du droit de suffrage?

R—Oui, monsieur.

Q—Quels obstacles?

R—Les démocrates ont empêché plusieurs républicains de voter.

Q—Comment?

R—Ils ont fait peur à quelques-uns.

Q—Comment?

R—Ils ont menacé de les tuer s'ils votaient.

Q—Quelles personnes ont été ainsi empêchées de voter?

R—Je ne me rappelle pas leurs noms.

Q—Avez-vous, dans votre tournée électorale, rencontré des nègres qui fussent disposés à se joindre aux démocrates.

R—Oui, monsieur.

Q—Quelles étaient leurs raisons?

R—Ils désiraient un changement dans l'espoir d'un meilleur gouvernement, d'une protection plus efficace que celle qu'ils obtiennent des républicains depuis huit ans, dans l'espoir que leurs enfants recevraient de plus grandes facilités d'instruction. Ils m'ont dit qu'on leur avait promis des écoles publiques et qu'ils n'en avaient pas eu, que la banque d'épargnes leur avait fait perdre leur argent. J'ai, moi-même, perdu plus de sept cen's piastres que j'avais économisées à cette institution.

Q—Où étiez-vous le jour de l'élection?

R—Dans la paroisse Natchitoches, au poll du onzième ward, où vingt-quatre nègres votèrent, pour la première fois, en faveur des candidats démocrates.

Q—N'y fûtes-vous témoin d'actes d'intimidation?

R—Non, monsieur, cette absence est une des raisons qui m'ont porté à abandonner le parti républicain. J'ai découvert, dans la paroisse Rivière Rouge, des professeurs qui recevaient de quatre-vingt à cent-vingt-cinq piastres par mois et on donnaient de quatre à vingt à des femmes qui, soviant armé; d'une chose que je ne connaissais pas moi-même. Le nervos de Murray me dit qu'il avait envie de m'ouvrir le crâne d'un coup de la canne à pomme qu'il tenait à la main.

Q—Quel est votre métier?

R—Je suis indigent, je peux les grilles de cheminées, j'essaie tous les moyens que je peux faire et qui me donnent du pain.

Mr Townsend—Vous êtes-vous jamais plaint aux autorités?

R—Non, monsieur, je ne réclame pas de secours, je ne dépends que de moi-même.

Mr Jenks—Avez vous été provoqué à la dernière élection?

R—Provoqué et insulté. Je fus arrêté, mais celui qui m'avait frappé ne le fut pas.

TÉMOIGNAGE DE D. H. FLOWERS.

(homme de couleur.)

Q—Où demeurez-vous?

R—A la Nouvelle-Orléans, dans la rue Dryades, depuis dix-huit mois.

Q—Depuis quand êtes-vous en Louisiane?

R—Depuis 1865. Je suis venu ici de la Pennsylvanie.

Q—Quel est votre métier ou votre profession?

R—Je suis maître d'école.

Q—A quel parti politique appartenez-vous?

R—Je suis républicain depuis mon arrivée en Louisiane, mais à la dernière élection, j'ai voté pour les démocrates. J'ai promené des discours dans les rues, criant: Grant, Rapides, Métathèches et Rivière Rouge.

Q—Connaissez-vous M. Deslonde?

R—Oui, monsieur.

Q—Avez vous entendu une conversation entre deux sénateurs relativement à ce que serait le résultat de l'élection?

R—Oui, monsieur, sur un bateau à vapeur; M. Weber me dit qu'il croyait que j'avais tort de combattre les républicains; je lui fis observer que la Constitution me donnait le droit d'exercer le droit de suffrage comme bon me semblait. Il ajouta: "vous vous apercevrez, quand viendra le compte officiel, que vous n'avez pas suivi la bonne voie, car les républicains auront l'Etat quand même.

Q—Avez-vous causé avec M. Anderson, surintendant d'enregistrement de la paroisse Est-Féliciana?

R—Je rencontrai Mr Anderson près de la Douane, il m'annonça qu'il lui était impossible d'organiser les nègres et de les faire voter; que chaque homme de couleur lui rapportait cinquante mille piastres aux républicains du Nord. Ward assistait à la conversation.

Interrogé par Mr Haribut, le témoin répond qu'il est professeur depuis six ou sept ans, que la mauvaise organisation et la mauvaise administration des écoles publiques de l'Etat sont parmi les raisons qui l'ont engagé à se séparer de ses anciens amis politiques; qu'il espérait voir quelque amélioration sous les démocrates. Prenez de citer le nom d'un de ces professeurs qui sont si grassement salariés et se contente de répondre à l'égard de ceux qui les remplacent, le témoin cite le nom du général Muggett, habitant de la paroisse Rivière Rouge. Il a entendu parler d'autres professeurs semblables, mais il ne les connait pas.

Q—Depuis quand êtes-vous démocrates?

R—Depuis le 3 ou le 4 octobre, époque à laquelle je prononçai un discours antirépublicain dans le quatrième ward.

Q—N'avez-vous pas été employé par le comité républicain?

R—Oui, en qualité de portier, jusqu'au 3 octobre. J'ai de la famille et il me faut travailler. Je ne sais plus retourné au comité après le discours en question.

Q—N'avez-vous pas reçu de l'argent des démocrates.

R—Non, monsieur. Ils ont payé mes frais de voyage tandis que je parcourais l'Etat.

Mr Jenks—Avez-vous entendu des nègres, anciens soldats fé déraux se plaindre au sujet de *bounties*—primes militaires?

R—Oui, monsieur, j'en ai entendu un, James Mason, homme de couleur, qui appartenait à la compagnie dont j'étais sergent major et habite aujourd'hui la paroisse Rivière-Rouge. Il m'a parlé de sa prime et m'a dit qu'il avait écrit plusieurs fois à Mr Woolley. Je fus assez heureux, le samedi soir, Patrick Logan vint me dire de me tenir sur mes gardes, de ne pas sortir de chez moi, sinon je serais infailliblement assassiné. J'allai trouver MM. Packard, White et d'autres messieurs, et leur demandai si un homme ne pouvait pas être protégé à la Nlle-Orléans; ils me promirent de veiller sur moi. Je formulai alors une plainte devant le juge Holmes. Mr Brim m'engagea à venir signer une protestation; je m'y refusai.

Mr Townsend—Pourquoi ne fûtes-vous pas arrêter les coupables?

R—Parce que je tenais à me défendre moi-même.

TÉMOIGNAGE DE POMPEY STOOTS.

Le témoin est un nègre âgé, et borgne et ne peut lever le bras droit.

Le président, en lui faisant prêter le serment—Pourquoi levez-vous le bras gauche?

P—L'autre est cassé.

Stoots déclare qu'il a voté pour les démocrates en 1874 et en 1876. Il demeure dans la rue Julia, près Franklin. A l'avant-dern ère élection, les hommes de sa race, ayant appris qu'il s'était joint aux conservateurs, l'assommèrent, le frappèrent aux deux côtés de l'œil gauche dont il a perdu l'usage, et jurèrent de le tuer s'il commettait la même faute. La fracture du bras droit est le résultat d'une seconde rencontre.

Le témoin a une femme et deux enfants; il y a six mois qu'il ne travaille pas.

Des nègres, ses amis lui disent qu'ils voteraient pour les démocrates n'était la crainte d'être aussi maltraités qu'il l'a été. Ce sont cinq ou six hommes de couleur qui l'ont attaqué; il n'y avait pas de blancs parmi eux. Le policeman qui le vit battre et qui était au coin de la rue ne vint pas à son secours, mais disparut.

TÉMOIGNAGE DE MARSHALL TAYLOR.

Tay'or est un homme de couleur et un vieillard; il a l'air assez intelligent et encore plus décidé que Carroll, dont nous avons publié la déposition dans l'*Abeille* d'hier. Il salue les membres du comité et se met à son aise sur le siége. M. Jenks l'interroge.

Q—Où demeurez vous?

R—Dans la rue des Magasins, près Annonciation.

Q—Depuis quand habitez-vous la Nouvelle-Orléans?

R—Depuis 1865.

Q—Quelles sont vos opinions politiques.

R—Je suis démocrate, mon père et mon grand'père l'étaient aussi. Je n'ai voté avec les démocrates depuis que les hommes de ma race exercent le droit de suffrage et sont eux qui me font gagner ma vie.

Q—Les hommes de couleur vous ont-ils menacé?

R—Ils ne se contentent pas de cela. Ils agissent, ils me frappent quand ils en ont la chance. Mais j'ai la tête dure je ne les crains pas et, malgré mon âge, j'ai, jusqu'à présent, réussi à me défendre, sans invoquer la sauvegarde des tribunaux.

Q—Vos jours sont-ils en danger.

R—Constamment. Le 13 du mois dernier, un individu à qui je ne m'adressais pas, traversa la rue, en face de chez moi, entra dans une maison et, l'ayant suivi, je le frappai de deux coups de poing.

Q—Où êtes-vous né?

R—En Virginie, mais j'ai été élevé ici.

Q—Depuis quand votez vous?

R—Depuis que les hommes de couleur votent.

Q—Avez-vous des amis parmi eux.

R—Oui, monsieur; ils me respectaient tous jadis, mais aujourd'hui à cause de mes opinions politiques, ils m'insultent de la manière la plus grossière toutes les fois qu'ils me rencontrent. Ils m'ont attaqué et blessé à chaque élection. On est fait feu sur moi quatre fois et l'œil droit en est sorti.

R—Ils ont fait tout cela à des élections.

R—A des élections générales à chaque époque. Ils sont venus à moi, m'ont légèrement et manqué chez moi et tenté cent autres fois. Ma vie, qu'il m'est de vous, serait à l'élection, Jackson, policeman de la cité de la cité Pontalba, m'ordonna de me retirer, parce qu'il ne voulait pas que j'assistasse à l'élection. Je lui répondis que j'avais le droit de voter, et il me répondit qu'il ne le croyait pas. Je me retirai alors, et il me suivit jusqu'à la rue Bienville, où il me frappa à coups de poing. Je me défendis, et il me frappa de nouveau. Je me défendis encore, et il me frappa de nouveau. Je me défendis encore, et il me frappa de nouveau. Je me défendis encore